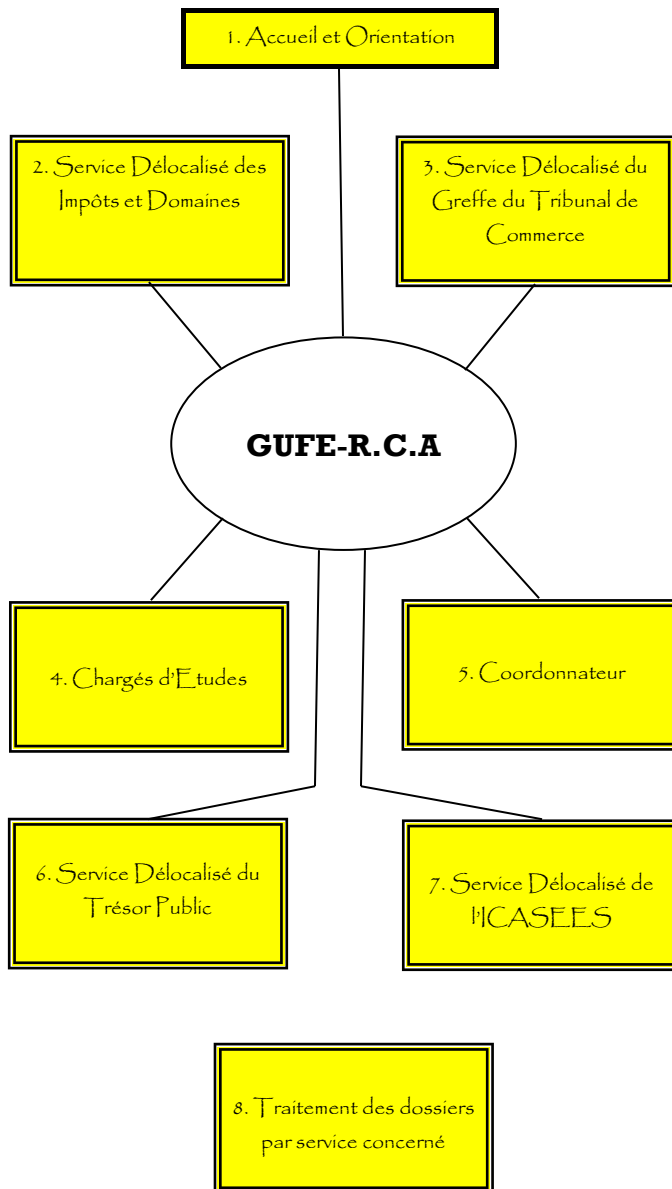


Schéma fonctionnel du GUFÉ - RCA



**LE GUFÉ - RCA
UN SEUL LIEU,
UN SEUL INTERLOCUTEUR.**

NOS HORAIRES

LE GUICHET UNIQUE DE FORMALITÉS DES
ENTREPRISES EN CENTRAFRIQUE EST A VOTRE
SERVICE DU
LUNDI AU VENDREDI: 7H 30 - 15H 30

**LE GUFÉ - RCA
LA REFERENCE SURE**

Adresse G.U.F.E - R.C.A

Avenue B. BOGANDA
Building Administratif (Rez de chaussée)
B.P: 2901, Bangui République Centrafricaine
Tél: (+236) 21 61 06 62 / 21 61 06 72
21 61 06 73 / 21 61 06 78
E-mail: gufe-rca@yahoo.fr

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



UNITE - DIGNITE - TRAVAIL



**GUICHET UNIQUE DE FORMALITES DES
ENTREPRISES EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
(GUFÉ - RCA)**

PROSPECTUS



**La dynamique de l'Excellence au service des
promoteurs, opérateurs économiques et
investisseurs**

PRESENTATION

Le Guichet Unique de Formalités des Entreprises a été créé par Arrêté du Premier Ministre N° 029 du 07 Juillet 2006, en vue d'améliorer l'environnement des Affaires en République Centrafricaine.

Cet Arrêté a été modifié successivement par les Décrets N° 07.371 du 17 Décembre 2007, N° 08.357 du 08 Octobre 2008 et N° 12.026 du 17 Février 2012.

OBJECTIFS

Le GUFÉ-RCA a pour objectif principal de faciliter aux promoteurs, opérateurs économiques et investisseurs l'accomplissement en son sein dans un délai maximum de 2 jours, les formalités de déclaration requises dans les domaines juridique, administratif, fiscal et statistique liés aux créations, modifications, dissolutions ou cessations d'activités.

A cet effet, le GUFÉ-RCA est chargé de:

1. accueillir et Informer tout promoteur, opérateur économique et investisseur sur les activités du GUFÉ-RCA ;
2. communiquer la liste des pièces à fournir selon la nature de la déclaration et de s'assurer de la recevabilité de chaque dossier;
3. assurer le traitement des demandes en liaison avec les administrations et organismes concernés (points focaux: Départements Techniques, Etablissements bancaires...) dans le respect des délais légaux.

DOMAINES DE COMPETENCE

Le GUFÉ-RCA est compétent dans les formalités suivantes:

1. * Enregistrement des actes de création, de modification, de dissolution ou cessation d'activités (statuts, procès verbaux des Assemblées Générales, déclaration notariée de souscription, de versement et/ou d'augmentation du capital...)

* Enregistrement des baux commerciaux, des actes de garanties et de sûretés (nantissement, hypothèque);

2. Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM);

3. Publication au Journal d'annonces légales: Gratuite

DELAIS D'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

1. Création d'Entreprises en un (1) jour;
2. Modification d'Entreprises en un (1) jour;
3. Dissolution ou cessation d'activités en un (1) jour;
4. Publication de l'avis de constitution au journal d'annonces légales en un (1) jour.

N.B: * Délai maximum de traitement des dossiers de Banque: deux (2) jours.

* Délai de traitement des dossiers des Provinces majoré de 2 à 7 jours.

DYNAMISME D'UNE EQUIPE

Pour aider les promoteurs, opérateurs économiques et investisseurs dans vos démarches, le GUFÉ-RCA dispose d'une équipe dynamique et compétente prête à les accueillir, les orienter et les appuyer dans l'accomplissement de toutes leurs formalités.

